CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102214** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/07/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC 2011B00693

Siret : 534 241 013 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0045995-1 00

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000020945739004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000020945739004

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/06/2026

Raison sociale : SARL TARTIVEL-DOLO

RUE DE L'ARMOR
22390 BOURBRIAC

Téléphone : 02 96 43 67 03 **Fax :**

Portable : 0685542263

Responsabilité légale :
DOLO GUILLAUME GÉRANT

Site Internet :

E-mail : tartivel.dolo@laposte.net

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 580 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	5	04/06/2026
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	06/07/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 09:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102214** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2027**

ÉDITÉ LE **15/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/07/2011
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC 2011B00693

Siret : **534 241 013 00018**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0045995-1 00
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000020945739004
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000020945739004
Situation fiscale et sociale : A jour au 08/06/2026

Raison sociale : **SARL TARTIVEL-DOLO**

RUE DE L'ARMOR
22390 BOURBRIAC

Téléphone : 02 96 43 67 03 **Fax :**
Portable : 0685542263

Site Internet :
E-mail : tartivel.dolo@laposte.net

Responsabilité légale :
DOLO GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/06/2026
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	06/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 09:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.